

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2-2013

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 11 février 2013, ledit conseil a adopté le règlement numéro 2-2013 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 914 500 \$;
- QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement numéro 2-2013 en date du 29 avril 2013;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 3 mai 2013.

Danielle Caron, OMA
Greffière